

La CARTE PRIVILÈGE et les nombreux services offerts par l'AIBAQ



DU NOUVEAU À L'ACADÉMIE INTERNATIONALE DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC!

Comme vous le savez la CARTE PRIVILÈGE est accessible à tous. Que vous soyez artiste membre de l'Académie, artiste, amateur d'art, collectionneur, galeriste ou public, la CARTE PRIVILÈGE vous permet d'avoir accès aux services «À la carte» et de bénéficier d'un rabais de 10% à l'achat d'un ou de plusieurs produits et services pour une période d'un an.

COMMENT ME PROCURER MA CARTE PRIVILÈGE?

Tout simplement en faisant parvenir un courriel à info@artacademie.com et pour la modique somme de 30\$ +taxes, votre carte vous permettra d'avoir accès à des services et des produits professionnels «À la carte».

Les artistes membres de l'Académie, peuvent obtenir leur carte gratuitement en recrutant un nouveau membre. Le recrutement d'un nouvel artiste, qui deviendra membre de l'Académie, vous fera bénéficier en plus, d'un mois de prolongation de votre abonnement pour chaque membre recruté.

L'AIBAQ fêtera son 10e anniversaire lors de son prochain *Gala Academia XXI* en 2015. Tous les clients de l'Académie s'entendent sur l'efficacité et le professionnalisme de celle-ci.

Caroline Bruens, expert-conseil en marché de l'art ¹préside aujourd'hui une équipe performante composée d'un programmeur analyste, professionnel de l'informatique, d'une directrice adjointe professionnelle de la gestion, cette équipe se complète d'un avocat conseil spécialisé en art, de comptables, de photographes, de graphistes, de vidéastes, de traducteurs, de rédacteurs, d'infographes, de spécialistes en PAO et en marketing...compétents et triés sur le volet au fil des ans.

LES DIFFÉRENTS PRODUITS ET SERVICES «À LA CARTE» PROPOSÉS

- *Les répertoires de l'Académie comptent plus de 200 associations d'art, 2700 galeries d'art, près de 200 symposiums. Nos abonnements dans les médias sociaux dépassent les 25 000 et Caroline Bruens a publié plus de 14 000 Tweets. Des millions de requêtes sur le site officiel tous les mois. La cyberlettre intéresse des milliers de lecteurs mensuellement elle aussi et notre salle de rédaction a publié des communiqués, des nouvelles, des expositions de nos membres quotidiennement. Les éditoriaux sont lus par plus de 50 000 personnes dans le site Facebook de l'Aibaq seulement et nos membres peuvent proposer leurs oeuvres par le biais de leur galerie virtuelle professionnelle. Plus de 10 000 amateurs d'art sont inscrits dans le vote du public mensuel.*

Nous vous proposons :

- Publicité de votre exposition solo, de votre activité culturelle et artistique, de votre participation à un événement en particulier dans notre service de nouvelles après l'envoi et l'acceptation de votre communiqué de presse;
- La création et la diffusion de vos portfolios à une clientèle cible de galeries d'art;
- La création et la diffusion de vos invitations d'expositions à une clientèle cible et à vos invités;
- L'organisation de vos expositions solos ou collectives;

- De vendre vos oeuvres et produits dérivés dans le catalogue spécialisé de l'entreprise;
- La location d'un système de jury unique et extrêmement efficace pour les symposiums, événements et différents concours, lorsque l'impartialité et la compétence sont indispensables, traiter avec une firme conseil est un incontournable.

Consultation :

- Expert auprès des tribunaux;
- Successions;
- Ouverture de galeries d'art;
- Négociation de vente et d'achats d'une collection d'oeuvres d'art;
- Consultation de galeristes;
- Lancement d'artistes et accompagnement à long terme;
- Recherche et documentation;
- Gestion et mise-à-jour des dossiers;
- Planification d'investissement et composition de votre collection d'art;
- Projets spéciaux.

Évaluation, certification et expertise :

- Pour fins d'assurances;
- Originalité;
- Authenticité;
- Valeur marchande avec étude comparative;
- Inventaires;
- Garanties bancaires;
- Collection de tableaux;
- Successions;
- Corporations;
- Indice Bruens cote;
- Concours;

Rédaction spécialisée :

- Catalogues raisonnés;
- Livres d'art;
- Revues d'art;
- Agendas;
- Présentation de dossiers de prestige;
- Dossier d'inscription à des associations, des concours, etc.;
- Monographies;
- Biographies;
- Démarches artistiques;
- Publication assistée par ordinateur; PAO
- Photographie d'oeuvres d'art;
- Tournage video;
- Chroniques sur les arts visuels;
- Communiqués de presse et diffusion auprès des principaux médias dans différents réseaux (Québec, Canada, États-Unis, Europe, International) Tarifés au mot et au choix du réseau);
- Vidéos; (conception, réalisation, production); tarifé en fonction du choix des intervenants et du lieux du tournage;
- Présentations d'artistes;
- Formateurs en peinture, ateliers pour des groupes dans toutes les régions du Québec;

- Formateurs en sculpture, ateliers pour des groupes dans toutes les régions du Québec;
- Formateurs en informatique (à distance et privée).
- Fiche encyclopédique encodée; Tarifé au caractère.
- Portfolio au format (pdf) tarifé au mot;
- Curriculum Vitae au format (doc) et/ou (pdf) tarifé à la page;
- Dossiers d'investissement;
- Jurys professionnels d'artistes; tarifé en fonction de l'expérience du membre du jury, du nombre de dossiers à juger, de la présence physique ou non, voir le per diem et le km;
- Location d'un système de jury à distance entièrement informatisé idéal pour les symposiums, concours, etc. Avec un jury de l'Académie ou un jury que vous aurez choisi parmi les membres de votre organisation;
- Démarches auprès de possibles présidents d'honneur ou invités d'honneur pour vos événements de marque;
- Registre des oeuvres d'art sur le marché;
- Système de gestion d'ateliers;
- Formation en gestion d'atelier d'artiste;

Conférences:

- Artistes;
- Galeristes;
- Associations;
- Collectionneurs;
- Investisseurs;
- Organisateurs;

Pour une évaluation d'un de ces services, qu'il s'agisse d'une résolution de problème dont vous ne voyez pas la solution ou d'un service que vous ne voyez pas dans cette liste, il faut vous adresser directement à un représentant de l'AIBAQ qui fera tout en son possible pour répondre à vos besoins.

- Les services ci-dessus offerts par l'AIBAQ ne sont pas compris dans le prix de l'abonnement. Ces services sont disponibles sur demande et ils sont conçus sur mesure au besoin du client. Les prix ne sont pas fixes et varient selon les besoins. Des acomptes pouvant atteindre 50% du prix suggéré peuvent être exigés pour certains travaux et la balance du paiement se fait à la livraison du produit /service.
- L'AIBAQ s'engage à fournir au client une évaluation conforme au besoin ou service évalué avant la confirmation de l'entente.
- L'AIBAQ s'engage à respecter le prix de l'évaluation du service, et ce, même si l'évaluation était déficiente et que le prix réel du travail exécuté s'avère plus élevé que le prix évalué. Au même titre que le client s'engage à payer le prix évalué, et ce, même si le travail fut plus rapide ou autres raisons.
- L'AIBAQ s'engage à fournir au client un suivi de l'évolution des travaux en cours selon l'entente de départ;
- L'AIBAQ demeure seule responsable de l'exécution du produit ou service demandé. Aucun lien de subordination n'existe entre le client et l'AIBAQ, de même qu'avec les artistes adhérents.

Sonia Michel

Directrice Adjointe

<http://www.artacademie.com/>

<http://www.facebook.com/artacademie>

I - (formée comme *compagnon*, pendant 10 ans, a reçu son sceau de niveau maîtrise - en 1999 des mains de Louis Bruens, figure marquante de l'histoire de l'art au Québec, écrivain d'art, historien et expert-conseil en marché de l'art.)